



ROËZÉ SUR SARTHE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

Article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

Affichage de la présente liste des délibérations et mise en ligne sur le site internet de ladite liste le mercredi 13 septembre 2023

N° de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote
DCM 2023-50	Adoption du procès-verbal des derniers conseils municipaux	Adoption à l'unanimité
DCM 2023-51	Recrutement d'un Volontaire Territorial en Administration	Adoption à l'unanimité
DCM 2023-52	Désignation d'un référent déontologue	Adoption à l'unanimité
DCM 2023-53	Signature de l'avenant à la convention pour le service commun de communication	Adoption à l'unanimité
DCM 2023-54	Signature de la convention de cession d'abribus à l'euro symbolique	Adoption
DCM 2023-55	Attribution des lots pour le marché d'extension du vestiaire foot	Adoption à l'unanimité

Madame le Maire,
Catherine TAUREAU

